

COMMUNE D'ARLEBOSC

TARIFS LOCATION SALLE DES ASSOCIATIONS

I) LOCATION AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE :

1° Pour les manifestations lucratives :

- Pour un concert , un repas dansant, représentation théâtrale, un cinéma, un loto, un concours de belote : 250 €
- Pour l'Ecole Privée d'ARLEBOSC marché de Noël gratuit, plus une autre manifestation avec participation forfaitaire de 60 €.
- Pour l'organisation d'une manifestation au profit du Téléthon : gratuit

2° Pour les manifestations non lucratives :

Pour une manifestation non lucrative une participation forfaitaire de 60 € sera demandée

II) LOCATION AUX ASSOCIATIONS EXTERIEURES A LA COMMUNE :

- Pour une manifestation lucrative : 350 €
- Pour une manifestation non lucrative, il sera demandé une participation de 70 €

III) LOCATION AUX PARTICULIERS :

1° Pour les contribuables des communes d'ARLEBOSC et de COLOMBIER LE VIEUX

- Fête de famille, soirée privée : 250 €

2° Pour les personnes extérieures aux communes d'ARLEBOSC et de COLOMBIER LE VIEUX :

- Fête de famille, soirée privée : 350 €

Dans tous les cas une caution d'un montant de 500 € sera demandée ainsi qu'une attestation d'assurance couvrant sa responsabilité pour les risques locatifs.